

Plan particulier de la Creuse et hyper-ruralité : la campagne se meurt, la technocratie l'achève

« La campagne était une exception qui ne pouvait indéfiniment durer; la société industrielle tendait à constituer une unité, il lui fallait donc intégrer cet élément étranger. [...] Pour délivrer la société industrielle de ce poids mort qui freinait son élan; il fallait l'action de l'État. »

« Polytechnique prit donc en main le destin du pays; tandis que parlement et partis entretenaient ce rideau de fumée et de paroles sans lequel la technocratie est insupportable au public. »

BERNARD CHARBONNEAU,
Le Jardin de Babylone (1969),
Éditions de l'encyclopédie
des nuisances, 2002.

UN RIDEAU DE FUMÉE ET DE PAROLES

Depuis que Macron a réuni une poignée d'élus creusois, le 17 octobre 2017, à l'Élysée, pour transformer le département en «laboratoire de la revitalisation de l'hyper-ruralité» avec la création du plan particulier de la Creuse (PPC) et, accessoirement, leur demander de faire remonter les «propositions innovantes», le rideau de fumée et de paroles que Parlement et partis entretiennent ne cesse de s'épaissir. Un projet, intitulé «L@ Creuse 2.0'23», a été rendu au préfet par la présidente du département, Valérie Simonet (LR), le 15 décembre 2017. Rédigé sur les conseils du cabinet d'experts Macéo¹, dans une langue qui caractérise bien le monde dans lequel nous vivons, il risquait peut-être de rendre la technocratie insupportable au public tant il est méprisant pour les habitants. On peut y lire, entre autres, qu'«il n'y a pas de territoires condamnés, il n'y a que des territoires sans projets et sans hommes de qualité pour les porter». Le document issu de ce pitoyable exercice de com' a étrangement disparu du site Internet départemental². Reste, pour les administrés connectables que nous sommes, une boîte à idées en ligne. C'est beau la démocratie participative.

La dernière présidentielle nous a rappelé une chose importante: en matière de développement industriel et technologique, les partis – du FN à Mélanchon, en passant par EELV – n'empruntent pas les mêmes chemins mais poursuivent le même but: celui d'un monde rationalisé, interconnecté, dirigé et peuplé par des scientifiques, des ingénieurs, des techniciens³. Voyez le sénateur Jean-Jacques Lozach ou le conseiller départemental, chef de la communauté de commune «Creuse Grand Sud», Jean-Luc Léger, tous deux membres du parti socialiste, s'offusquer de la novlangue employée pour rédiger le projet, lors d'une session budgétaire en février, sans jamais remettre en cause le projet lui-même⁴. Qu'à cela ne tienne, le vendredi 23 mars, ils ont tous deux rejoint le comité de pilotage. À l'issue de la réunion, Lozach a même pu se réjouir «que des “accords” aient été trouvés sur tout: l'objectif, le calendrier et la méthode». Et Éric Correia, conseiller régional PS, délégué à l'innovation et aux droits culturels, inspirateur du festival «El clandestino» à Guéret, où pour commander à boire ou manger, il fallait obligatoirement se munir d'une carte à puce sans contact (VisaCash), a pu se féliciter de la fin des divisions⁵. Que voulez-vous, l'instauration de la novlangue est indissociable de l'avènement des machines.

SOUS LE SOLEIL DE L'INNOVATION, RIEN QUE DU NOUVEAU

Déploiement de la fibre optique et de la 4G sur tout le département; développement de secteurs d'activité dans la domotique, la télémédecine et les biotechnologies; établissements scolaires connectés (tablettes, smartphones et imprimantes 3D), e-enseignement, fablabs, création d'un pôle d'excellence sur les drones, télétravail; rationalisation de l'exploitation du bois, déploiement de la technologie photovoltaïque, de l'éolien, de la méthanisation, des réseaux haute et très haute tensions afin de devenir leader en matière de transition éner-

gétique; extension et amélioration du réseau routier, adapté aux besoins des voies électriques; sans oublier de faire de la Creuse une destination phare du tourisme vert.

Le futur, c'est maintenant. Vous n'aviez rien remarqué? Tandis que les compteurs communicants font leur entrée, les hangars photovoltaïques poussent comme des champignons. Les projets éoliens se multiplient. Les ovins sont pucés électroniquement. Les coupes rases ne laissent que des débris. Qu'importe, on connaît des moyens pour les «valoriser». Les miniers veulent extraire les métaux rares du sous-sol, et les start-uppers de TLS Geothermics viennent de nous annoncer leur intention de fracturer à environ 4 ou 5 km de profondeur. Soyez en sûr, la France de l'aménagement du territoire étant celle de la production et du rendement, et le progrès industriel ne connaissant aucune limite, cet aménagement du territoire, sauf catastrophe, ne saurait, lui non plus, connaître de fin. Le plan permettra de faciliter et accélérer le développement des nuisances qu'on voit déjà surgir de toutes parts avec, entre autres conséquences, la destruction du paysage et de ce qui reste de campagne.

L'ACTION DE L'ÉTAT

Le terme d'hyper-ruralité est apparu dans un rapport rendu au gouvernement par l'actuel sénateur de Lozère, Alain Bertrand, en 2014. Un ancien socialiste passé en 2017, à La République en marche. Y sont répertoriés deux cent cinquante bassins de vie «hyper-ruraux» dans près de 60 départements: la Creuse, le Lot, le Cantal, l'Ariège, la Lozère, les Hautes-Alpes, la Corse; des territoires de moyenne ou haute montagne «faiblement équipés» comme les Alpes du Sud, l'est des Pyrénées, le Massif central; ou encore des «territoires situés aux confins des départements ruraux où l'influence des villes est faible», comme le secteur limitrophe entre la Vienne, la Haute-Vienne et l'Indre. Mais revenons au Plan



Claire

particulier de la Creuse. Il doit servir de test pour «trouver des solutions» applicables à l'ensemble de ces territoires. Philippe Ramon, un haut fonctionnaire parisien, a été nommé directeur de projet et a installé son service dans les bureaux de la préfecture. Issu de l'administration centrale à Paris, attaché au ministère de l'Agriculture en charge de l'aménagement du territoire sous Bruno Le Maire, il devra rendre des comptes auprès de l'Élysée et de Matignon, et aura des facilités d'accès dans les ministères et administrations centrales afin d'accélérer la mise en œuvre des projets et obtenir des fonds publics⁶. Un communiqué de presse, issu de la préfecture de Creuse le 5 janvier 2018, nous a par ailleurs appris qu'un droit de dérogation a été octroyé au préfet par décret du 29 décembre 2017, pour deux ans. Il lui permet de «déroger à

certaines dispositions réglementaires pour un motif d'intérêt général et à apprécier la pertinence de celles-ci. À cet effet, il autorise, dans certaines matières, le représentant de l'État à prendre des décisions dérogeant à la réglementation, afin de tenir compte des circonstances locales et dans le but d'alléger les démarches administratives, de réduire les délais de procédure ou de favoriser l'accès aux aides publiques». Un document, daté du 28 novembre 2017, signé par l'élue référente au plan pour la transition énergétique, Pauline Cazier, conseillère départementale et conseillère municipale de Guéret, nous apprend, de son côté, qu'«un ensemble de simplifications administratives sur le département vise à faciliter l'implantation de sites de production d'énergie renouvelable. Des propositions sont notamment attendues du groupe

de travail réuni pour la première fois le 20 octobre dernier, sous la houlette de Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire. Les orientations qui seront prises sur l'éolien pourraient trouver leur application en Creuse et être testées sans délai sur le sol creusois où les projets sont nombreux⁷». Sébastien Lecornu... C'est le secrétaire d'État à la Transition écologique auprès de Hulot, un ancien LR devenu marcheur. Il s'est vu confier plusieurs dossiers sensibles comme l'ouverture de l'EPR de Flamanville ou le projet de centre d'enfouissement de déchets nucléaires Cigéo à Bure. Il «supervise» aussi le «devenir agricole de la ZAD». Après avoir rencontré le président de la Chambre d'agriculture lors de son passage en Loire-Atlantique les 20 et 21 mars, il a annoncé aux occupants qu'ils

avaient «deux à trois semaines pour rentrer dans la légalité en déposant un projet» et que «ceux qui refuseront seront expulsés⁸». On voit comment les exigences du progrès, dans tous les domaines, des énergies renouvelables à l'agriculture biologique, s'accommodent des valeurs de liberté et de démocratie.

LA TECHNOCRATIE

À L'ASSAUT DES CAMPAGNES

Après avoir liquidé la paysannerie et précipité la désertification des campagnes en industrialisant l'agriculture, la classe dirigeante s'occupe d'écologie. Ses experts en développement durable et solidaire viennent, aujourd'hui, nous bâtir un enfer vert⁹. Charbonneau l'avait prédit :

« Si la crise énergétique se développe, la pénurie peut parfois pousser paradoxalement au développement. Le pétrole manque ? Il faut multiplier les forages. La terre s'épuise ? Colonisons la mer. L'auto n'a plus d'avenir ? Misons sur l'électronique qui fera faire au peuple des voyages imaginaires. Mais on ne peut reculer indéfiniment pour mieux sauter. Un beau jour, le pouvoir sera bien contraint de pratiquer l'écologie. Une prospective sans illusions peut mener à penser que le virage écologique ne sera pas le fait d'une opposition très minoritaire dépourvue de moyens, mais de la bourgeoisie dirigeante, le jour où elle ne pourra faire autrement. Ce seront les divers responsables de la ruine de la terre qui organiseront le sauvetage du peu qui en restera, et qui après l'abondance géreront la pénurie et la survie. Car ceux-là n'ont aucun préjugé, ils ne croient pas plus au développement qu'à l'écologie : ils ne croient qu'au pouvoir, qui est celui de faire ce qui ne peut être fait autrement¹⁰. »

Lors de la première réunion à l'Élysée, Vincent Turpinat, maire de Jarnages, a insisté pour que la construction d'une prison soit ajoutée aux propositions du plan¹¹. Si nous laissons l'État et les industriels décider de l'avenir de nos pays et de leurs activités, c'est le monde qui va devenir une prison. Prison rationalisée, quantifiée et calculée par et pour les machines. Prison sans issue, dans laquelle il nous faudra survivre.

ALAIN

1. <http://www.maceo.pro/>. Bel exemple de la fusion entre recherche, industrie et pouvoir. Ce cabinet regroupe, entre autres, EDF, GRDF, ENGIE, le Crédit Agricole, les chercheurs d'AgroParisTech, ceux des mines de Saint-Étienne, les Chambres de commerce et d'industrie, la région, etc. Il est soutenu financièrement par le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire.

2. Si vous souhaitez le consulter, contactez-nous.

3. Cf. *Au nord de l'économie*, TomJo, 2018, Le monde à l'envers.

4. Cf. *La Montagne*, «La Creuse parle-t-elle nouveau monde?», 17 février 2018.

5. Cf. *La Montagne*, «Plan Macron pour la Creuse, un exemple unique en France», 26 mars 2018.

6. Cf. *La Montagne*, «Philippe Ramon dirige le projet pour la Creuse voulu par le

président de la République», 9 mars 2018.

7. Document disponible sur demande.

8. Cf. *Ouest-France* du 20 mars 2018. On se demandait, dans notre dernier article sur la ZAD, si «l'État et ses pandores [allaient] expulser des habitants de leurs jardins pour y installer des maraîchers bio perfusés par la chambre d'agriculture?». À l'heure où j'écris, les expulsions ont commencé, y compris pour des lieux collectifs ayant déposé des projets légalement.

9. Cf. *L'Enfer vert* et *Critique de la planification écologique*, TomJo, 2013, L'Échappée.

10. Bernard Charbonneau, *Le Feu vert* (1980), éd. Parangon, 2009.

11. Cf. *La Montagne*, «Les élus de la Creuse proposent de construire une prison pour revitaliser leur département», 20 octobre 2017.

